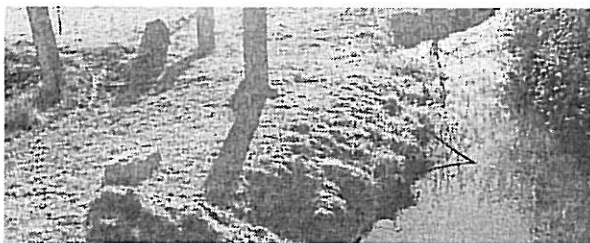


travaux de réhabilitation des réseaux ont été menés, une unité de déphosphoration a été installée "et aujourd'hui, nous travaillons sur un projet de séchage des boues qui reste à valider."

Des travaux de reconquête des abords de la Souilles se poursuivent et des conventions sont passées avec des entreprises pour garantir



La station d'épuration et ses analyses quotidiennes permettent de limiter l'impact des rejets d'eaux usées sur le milieu naturel.

La val du Bulsard a vu la qualité de son eau nettement s'améliorer.

■ ILS ONT DIT

"veiller à la dépollution"

Daniel Bellon est directeur du secteur des bocages normands à l'Agence de l'eau Seine-Normandie. "La réunion visait à présenter notre neuvième programme, pour 2007-2012, aux maîtres d'ouvrages et bénéficiaires des aides.

Notre but est de voir avec les communes, les syndicats, les entreprises comment se traduisent concrètement ces actions. Notre priorité est la reconquête écologique des milieux aquatiques et humides. Nous allons veiller à la dépollution des rejets de collectivités et d'activités économiques. Nous sommes aussi attentifs aux pollutions diffuses, dispersées, difficiles à réduire."



Daniel Bellon.

"ne pas nous relâcher"

Claude Halbecq, est membre du comité et du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie. "Ce neuvième plan a été voté le 30 novembre après deux ans de travail. Dans un premier temps, nous allons nous mettre à niveau par rapport à la directive eaux résiduaires urbaines. Elle s'adresse surtout aux collectivités et aux stations d'épuration qui ne sont pas aux normes. Nous étions un peu dispersés, nous allons agir sur des territoires prioritaires. Les actions accompagnées depuis 20 ans dans la Manche commencent à produire leurs effets, il ne faut pas nous relâcher."



Claude Halbecq.

■ LE PRÉTRAITEMENT EN ENTREPRISE

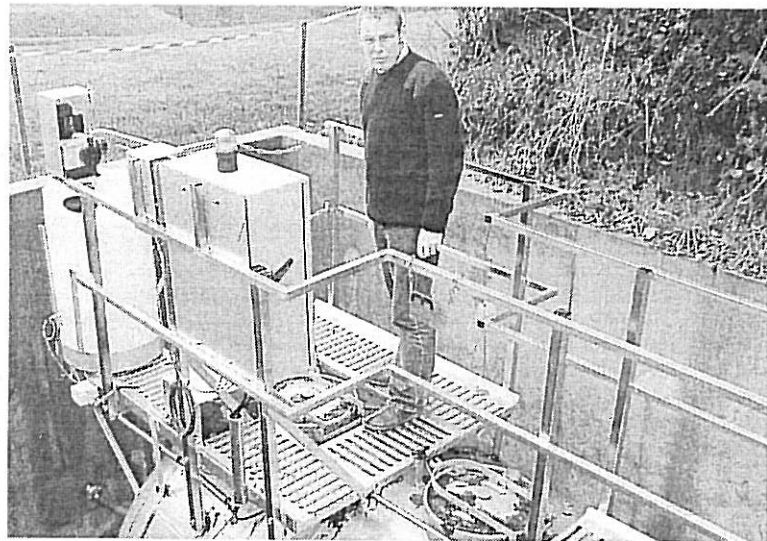
+Lors de sa séance du jeudi 7 décembre le conseil municipal de Coutances a voté la signature d'une convention avec l'entreprise Aubert-Labensat pour le prétraitement des ses eaux résiduaires.

Plusieurs entreprises coutançaises ont déjà signé ce type de convention, s'engageant à traiter les eaux industrielles avant leur rejet.

Les ateliers Aubert-Labensat, récemment déménagés sur Coutances, sont spécialisés dans la menuiserie et la charpente pour les édifices classés.

"Lorsque nous sommes arrivés ici, nous nous sommes dit qu'il serait intelligent de prévoir dans notre construction une petite station de prétraitement des eaux, pour rester dans l'esprit de la construction des ateliers", explique Alain Cordier, directeur technique.

Construits à 80% en bois, ces ateliers ont été conçus dans une logique de haute qualité environnementale. "L'eau nous sert pour traiter les bois, pour les laver. Nous utilisons donc des produits comme la potasse. Nous ne devons pas de produits chimiques lourds mais nous devons faire redescendre le niveau de PH de l'eau."



Alain Cordier, directeur technique d'Aubert-Labensat, sur la station de prétraitement du nouveau site.

Une cuve a donc été installée en extérieure, elle réceptionne les eaux, sépare les particules lourdes puis les huiles avant de ramener le PH à des taux acceptables pour enfin rejeter l'eau prétraitée.

Si elle a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau, le coût

d'une telle installation reste important "surtout pour une petite entreprise. C'est un investissement très lourd et qui n'est pas rentable. Mais c'est un engagement, nous sommes moralement obligés. Notre métier aujourd'hui consiste aussi à redonner une qualité à nos eaux."